

Organisation Mondiale de la Santé Animale World Organisation for Animal Health Organización Mundial de Sanidad Animal

Structure, objectifs et plan stratégique de l'OIE

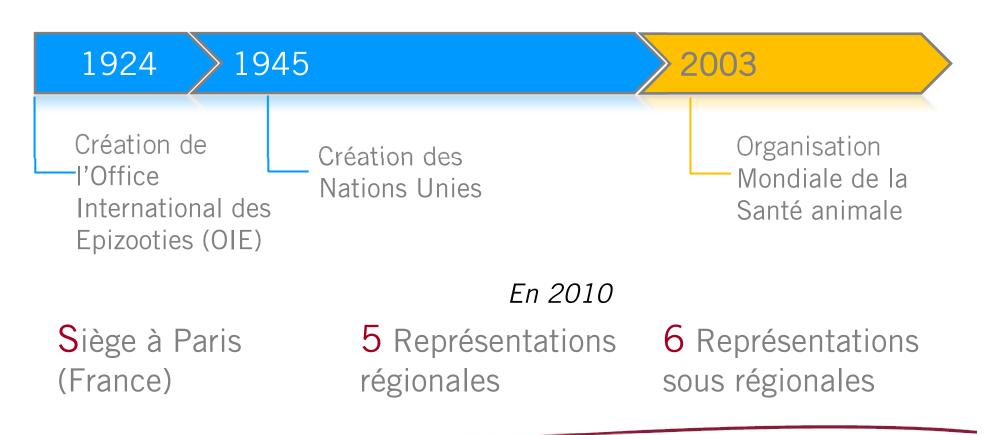


L'OIE EN BREF



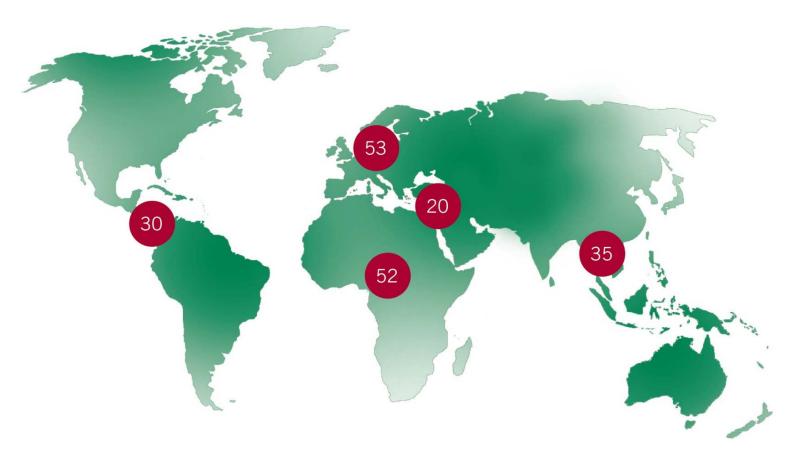
CHRONOLOGIE

Une organisation intergouvernementale qui précède les Nations Unies





177 Pays Membres en 2010



Afrique 52 – Amériques 30 – Asie, Extrême Orient et Océanie 35 Moyen-Orient 20 – Europe 53

Certains pays appartiennent à plusieurs régions



Financement de l'OIE

Contributions statutaires

6 catégories de contributions statutaires

Les Pays Membres figurant sur la liste des « pays les moins avancés » des Nations Unies bénéficient d'une réduction de 50% de la contribution due

Une partie des contributions statutaires des pays est obligatoirement destinée au financement du fonctionnement des Représentations régionales de l'Organisation

Contributions volontaires

Fond mondial pour la santé et le bien-être animal

Financement par les pays hôtes de bureaux de l'OIE pour appuyer les activités de ces bureaux

Dons spécifiques
ex: subventions
pour achat
d'immeubles

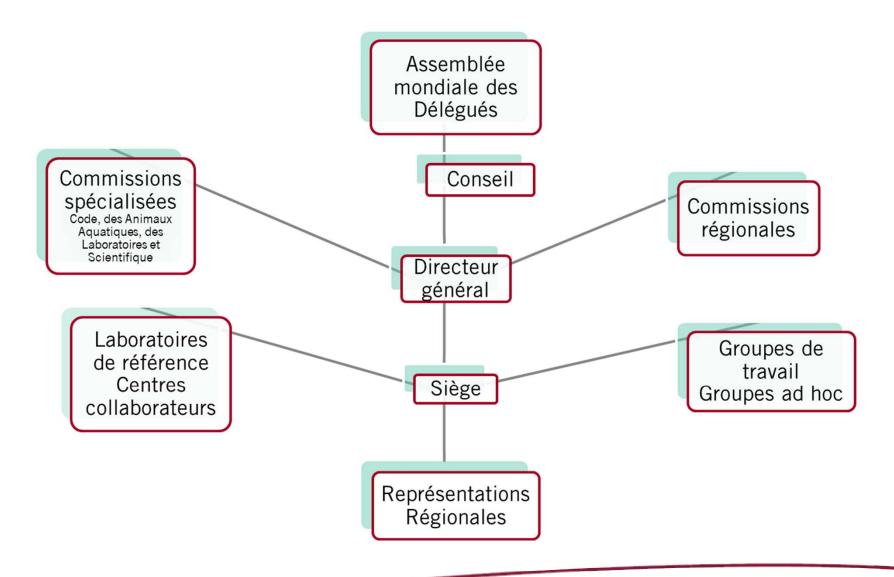
Principaux bailleurs
actuels du Fonds
mondial: l'Australie, la
Banque mondiale, le
Canada, les Etats-Unis,
la France, l'Italie, le
Japon, la NouvelleZélande, le RoyaumeUni, la Suisse,
l'Union européenne,



STRUCTURE DE L'OIE



Les instances de gouvernance de l'OIE 1/13





Les instances de gouvernance de l'OIE 2/13

L'Assemblée mondiale des délégués

- Plus haute autorité de l'OIE, formulant des décisions par voie de Résolutions
- Rassemble tous les Délégués nationaux de l'OIE
- Se réunit au moins une fois par an
- Élit les membres du Conseil de l'OIE
- Élit les membres des Commissions spécialisées

- Adopte les Normes de l'OIE publiées dans les Codes et Manuels
- Approuve les statuts sanitaires officiels des Membres et la liste des centres collaborateurs et laboratoires de référence de de l'OIE
- Élit le Directeur général pour un mandat de 5 ans
 - » un Membre = une voix



Les instances de gouvernance de l'OIE 3/13

Le Conseil 1/2

- Les Membres du Conseil sont élus pour un mandat de trois ans
- Le Conseil actuel est élu pour la période 2009 2012
- Représente l'Assemblée mondiale des Délégués dans l'intervalle entre les Sessions générales
- Examine les questions techniques et administratives devant être soumises à l'Assemblée mondiale des Délégués pour adoption :
 - Commente le programme de travail technique de l'OIE
 - Approuve le Budget prévisionnel de l'OIE ainsi que sa mise en œuvre



Les instances de gouvernance de l'OIE 4/13

Le Conseil 2/2

Mai 2010

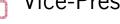


Dr Carlos Correa Messuti (Uruguay)



Président sortant

- Dr Barry O'Neil (Nouvelle-Zélande)
- Vice-Président
- A élire





Dre Florência Cipriano (Mozambique)

Membres

Dr Rachid Bouguedour (Algérie)

Dr Tenzin Dhendup (Bhoutan)

Dr Nikolay Vlasov (Russie)

Dr Nasser Eddin Al-Hawamdeh (Jordanie)





Les instances de gouvernance de l'OIE 5/13

Le Directeur général

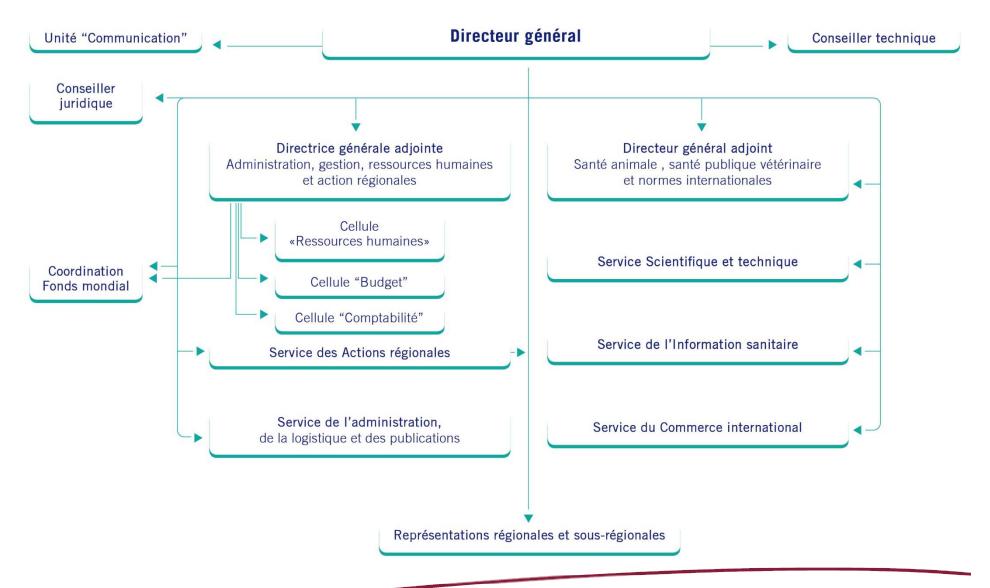


L'OIE est dirigé à partir de son siège mondial situé à Paris sous la responsabilité d'un Directeur général élu à bulletin secret par l'Assemblée mondiale des Délégués.

En 2010 Le Dr Bernard Vallat a été élu Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) pour un troisième mandat de 5 ans.



Les instances de gouvernance de l'OIE 6/13





Les instances de gouvernance de l'OIE 7/13

Les Commissions spécialisées 1/2

Les Commissions spécialisées sont élues par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE pour une période de trois ans.

Leur rôle consiste à utiliser les informations scientifiques appropriées pour :

- Etudier les questions épidémiologiques et plus particulièrement les méthodes de prévention et de contrôle des maladies animales,
- Élaborer, mettre à jour et proposer pour adoption par l'Assemblée Mondiale les normes et lignes directrices internationales de l'OIE,
- Etudier les questions scientifiques et techniques soulevées par les Membres à l'exception des problèmes commerciaux bilatéraux que l'OIE peut traiter par le biais de la médiation si les Membres concernés le demandent.



Les Commissions Spécialisées

Les instances de gouvernance de l'OIE 8/13

La Commission du code sanitaire pour les animaux terrestres « Commission du Code »

La Commission scientifique pour les maladies animales « Commission scientifique » La Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques « Commission des animaux aquatiques »

La Commission des normes biologiques « Commission des laboratoires »

Responsable de la mise à jour annuelle du Code sanitaire pour les animaux terrestres et des propositions d'adoption des nouvelles normes par l'Assemblée Mondiale des Délégués

Doit s'assurer que le Code reflète les connaissances scientifiques actuelles.

Aide à l'identification des stratégies et des mesures les plus appropriées en matière de :

- surveillance sanitaire
- méthodes de prévention et de contrôle des maladies
- examine les dossiers des Membres concernant leur demande de statut officiel en matière de santé animale pour les pays qui souhaitent figurer sur la liste officielle de l'OIE de pays ou zones indemnes de certaines maladies

Compile les informations relatives aux maladies des poissons, des mollusques, des crustacés et des amphibiens et recommande les méthodes de prévention et de contrôle de ces maladies.

Responsable de la mise à jour du Code sanitaire pour les animaux aquatiques et du Manuel d'épreuves diagnostiques pour les animaux aquatiques et des propositions d'adoption des nouvelles normes par l'Assemblée Mondiale des Délégués

Elabore ou approuve des méthodes pour le diagnostic de maladies des mammifères, des oiseaux et des abeilles.

Détermine les conditions de qualité des produits biologiques tels que les vaccins, utilisés à des fins de contrôle des maladies.

Supervise l'élaboration du *Manuel* des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres.

Conseille le Directeur général pour la supervision du réseau mondial de Laboratoires de référence et de Centres collaborateurs de l'OIE (227 dans le monde en 2010).



Les instances de gouvernance de l'OIE 9/13

Les Commissions Régionales L'OIE a créé cinq Commissions régionales pour exprimer les problèmes spécifiques qui se posent à ses Membres dans les différentes régions

Le Bureau de ces Commissions, comporte 4 Délégués élus pour un mandat de trois ans par l'Assemblée mondiale des Délégués. Le Bureau représente les Membres dans l'intervalle des réunions de la Commission Régionale

Les régions suivantes détiennent des Commissions régionales :

- Afrique
- Amériques
- Asie, Extrême-Orient et Océanie
- Europe
- Moyen-Orient

- » A chaque Commission régionale correspond une Conférence organisée tous les deux ans dans l'un des pays de la région. Les Commissions se réunissent également chaque année en marge de l'Assemblée Mondiale des Délégués.
- » Ces conférences sont consacrées notamment à des thèmes techniques et à la coopération régionale dans la lutte contre les maladies animales.
- » Ces commissions peuvent être assimilées à des institutions régionales à part entière.



Les instances de gouvernance de l'OIE 10/13

Représentations régionales



Représentations sous-régionales

Ces représentations collaborent étroitement avec les Commissions régionales. Elles sont placées sous l'autorité directe du Directeur général.



Les instances de gouvernance de l'OIE 11/13

Les Groupes de travail

Les Groupes ad hoc

Les Groupes de travail sont chargés de faire le point régulièrement sur les progrès réalisés dans leur domaine de compétence et d'informer les Commissions spécialisées et le Directeur général de l'OIE sur les sujets d'actualité notamment par le biais de réunions scientifiques.
Les domaines de compétence sont:

- Le bien-être animal
- La sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production
- Les animaux sauvages

Ces Groupes sont formés par le Directeur général et se réunissent de manière ponctuelle:

- pour préparer des recommandations à présenter aux Commissions spécialisées et aux Groupes de travail
- avec des scientifiques de renommée mondiale issus souvent des Centres de référence de l'OIE

Leur composition est soumise à l'Assemblée mondiale des Délégués.



Les instances de gouvernance de l'OIE 12/13

Le Délégué

- Nommé par son Gouvernement
- Généralement le chef des Services vétérinaires de son pays
- Membre de l'Assemblée mondiale des Délégués (réunie en Session générale)
- Point focal national pour l'OIE dans son pays

- Statut officiel national et international
- » Responsable de la négociation des normes internationales vétérinaires en représentation de son pays
- » Informe l'OIE de la situation de son pays au regard des maladies animales



Les instances de gouvernance de l'OIE 13/13

Les points focaux nationaux

Ils sont nommés par le Délégué pour chacun des domaines suivants:

- Maladies des animaux aquatiques
- Animaux sauvages
- Systèmes d'information zoosanitaire
- Produits vétérinaires

- Communication
- Bien-être animal
- Sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production

NB: il est envisagé de proposer prochainement la nomination de points focaux pour les laboratoires vétérinaires



Le réseau scientifique de l'OIE 1/4

Les Laboratoires de référence 1/2

Des Centres experts en maladies animales

- Élaborent, réalisent et valident des épreuves diagnostiques
- Stockent et distribuent des réactifs de référence
- Organisent des contrôles des compétences des laboratoires des autres Membres
 La liste des Laboratoires de Référence est validée
- Coordonnent des études techniques et scientifiques

- Proposent une formation technique et scientifique aux Membres
- Sont placés sous la responsabilité d'un expert de référence
- La liste des Laboratoires de Référence est validée annuellement par l'Assemblée Mondiale des Délégués

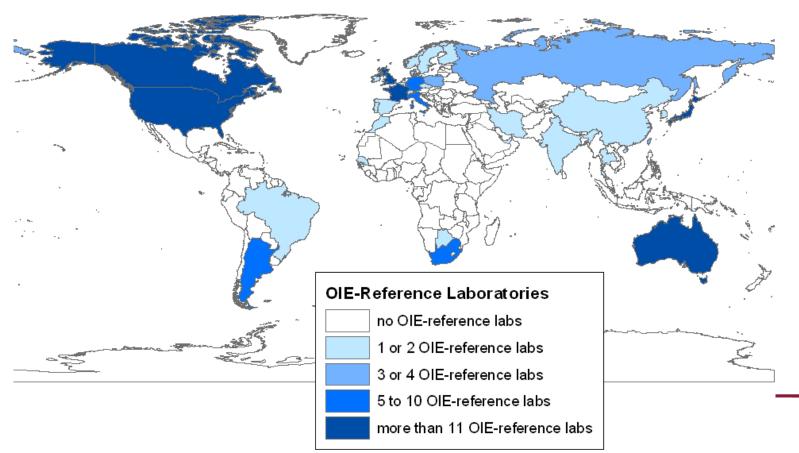


Le réseau scientifique de l'OIE 2/4

Les Laboratoires de référence 2/2

Mai 2010

190 Laboratoires de référence 101 maladies ou thématiques





Le réseau scientifique de l'OIE 3/4

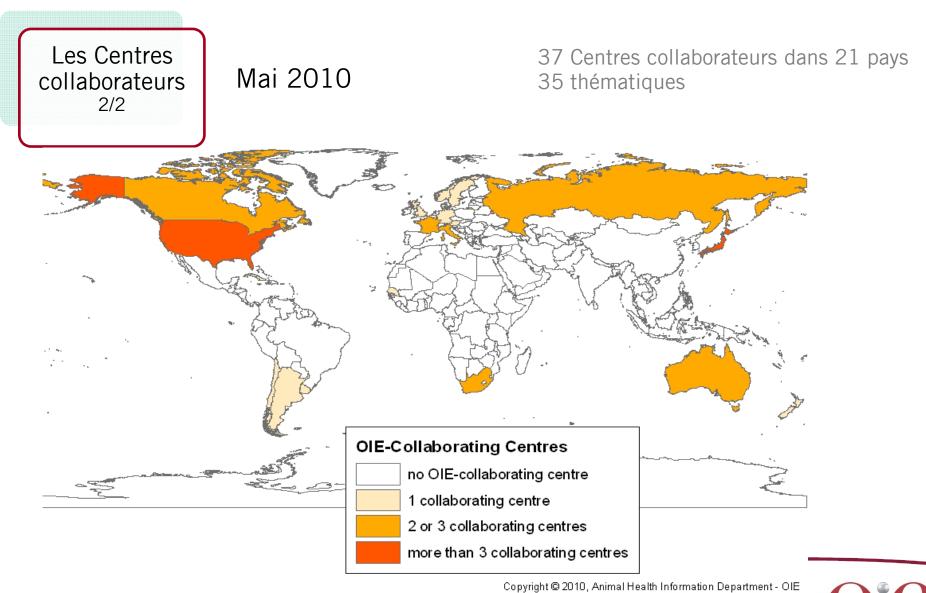
Les Centres collaborateurs

Centres d'excellence sur des sujets horizontaux

- Contribuent à l'élaboration de procédures visant à mettre à jour et promouvoir les normes et lignes directrices internationales en matière de santé et de bien-être des animaux
- Coordonnent des études scientifiques
- Proposent une formation technique
- Organisent et accueillent des réunions scientifiques en liaison avec l'OIE



Le réseau scientifique de l'OIE 4/4





RELATIONS INTERNATIONALES



Coopération institutionnelle permanente avec des organisations mondiales publiques partenaires 1/2

En 2010



OMS - Organisation mondiale de la santé



FAO/OAA - Organisation pour l'alimentation et l'agriculture



Normes alimentaires internationales



OMC – Organisation Mondiale du Commerce



CIPV - Convention internationale pour la protection des végétaux



Banque mondiale



CABI - CAB International



ILRI - Institut international de recherche sur le bétail



Organisations mondiales publiques partenaires 2/2



CIMM - Comité international de médecine militaire



OMM – Organisation Météorologique Mondiale



OMPI – Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle



OMD – Organisation Mondiale des Douanes



ICLAS - Conseil international des sciences de l'animal de laboratoire



CIEM – Conseil international pour l'exploitation de la mer



PNUE – Programme des Nations Unies pour l'environnement



CDB – Convention sur la Diversité Biologique

CABT - Convention sur les armes biologiques ou à toxines



Coopération technique et scientifique avec les associations mondiales de droit privé 1/2



OIV Office international de la viande



FIL Fédération internationale de laiterie



FEI Fédération équestre internationale



SSAFE Centre pour la santé animale et la sécurité des aliments

pour l'initiative « Des aliments sains partout et pour tous »



IEC Commission internationale des œufs



IFAH Fédération internationale pour la santé animale



FIPA Fédération internationale des producteurs agricoles



Associations mondiales de droit privé 2/2



IABs Association internationale de produits biologiques



AMV Association mondiale vétérinaire



WAVLD Association mondiale des spécialistes de laboratoires de

diagnostic vétérinaire



IPC Conseil international des volailles



IATA Association Internationale du Transport Aérien



WSPA

Société Mondiale de Protection des Animaux



Coopération technique et scientifique avec des organisations régionales publiques 1/2



Commission européenne

CEBEVIRHA





Communauté andine

CVP





OADA

CPS





IICA

OPS





UA-BIRA

CEDEAO





OIRSA

SADC





BID



Organisations régionales publiques 2/2



ANASE - Association des nations d'Asie du Sud-Est



SAARC - Association sud-asiatique pour la coopération régionale



UEMOA - Union économique et monétaire ouest-africaine



SEAFDC - Centre de développement de la pêche en Asie du Sud-Est



5è PLAN STRATEGIQUE 2011 - 2015



Un mandat considérablement étendu depuis la création de l'OIE 1/14

L'OIE a été créé en 1924



Pour empêcher les maladies animales de se répandre de par le monde

Le 4e Plan stratégique 2006/2010 a étendu le mandat de l'OIE à



« L'amélioration de la santé animale dans le monde entier »



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 2/14

Poursuivre d'abord la consolidation des grands objectifs du 4^{ème} Plan stratégique

Transparence de la situation mondiale des maladies animales (y compris les zoonoses)

Collecte et
diffusion de
l'information
scientifique
vétérinaire,
notamment des
méthodes de
prévention et de
contrôle des
maladies

Sécurité sanitaire du commerce mondial des animaux et de leurs produits, sous mandat confié par l'OMC

Améliorer la santé et le bien-être des animaux partout dans le monde



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 3/14

Améliorer la santé animale, la santé publique vétérinaire, le bien-être animal, et conforter la place de l'animal dans le monde



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement de missions prioritaires 4/14

Sécurité alimentaire

- La sécurité alimentaire (tant aux plans quantitatif que qualitatif) est une préoccupation clé en matière de santé publique
- Des animaux sains garantissent la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments







Sécurité sanitaire des aliments

- Nécessité d'un approvisionnement mondial en aliments exempts de risques
- Les Services vétérinaires doivent jouer un rôle clé dans la protection des consommateurs



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement de missions prioritaires 5/14

Bien-être animal : un engagement stratégique de l'OIE

- La santé animale est une composante clé du bien-être animal
- L'OIE est reconnue sur le plan mondial comme le chef de file de l'élaboration de normes internationales sur le bien-être animal





Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement de missions prioritaires 6/14



- Nécessité d'une législation appropriée et de sa mise en œuvre par le biais de systèmes de santé animale nationaux efficaces
- Nécessité de garantir la surveillance, la détection précoce et la réponse rapide aux foyers de maladie grâce à une chaîne de commande nationale et une bonne capacité de diagnostic
- Une responsabilité des gouvernements
- Les alliances entre les secteurs public et privé (agriculteurs, vétérinaires privés, consommateurs) sont essentielles
- Appui à la qualité des Services par l'utilisation de l'outil PVS de l'OIE (évaluation et analyse des écarts par rapport aux normes internationales)
- Formation vétérinaire initiale et continue
- Recherche appliquée



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 7/14



- Les Délégués et leurs équipes d'appui en particulier les points focaux nationaux
- Les Représentations Régionales
 - renforcement des équipes pour organiser l'appui aux Délégués et points focaux
- Développer les relations entre les Représentants régionaux et les Bureaux élus des Commissions régionales
- Poursuite de la réalisation des programmes d'amélioration des compétences des Délégués et points focaux par l'application permanente d'un catalogue mondial de rencontres organisées par l'OIE et ses bureaux régionaux et sous-régionaux



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 8/14

Excellence scientifique

- Renforcement du réseau des Centres collaborateurs et des Laboratoires de référence de l'OIE
- Développement des procédures de jumelage et des projets spécifiques de soutien aux laboratoires pour l'extension du réseau de l'OIE, notamment dans les pays en développement
- Ces procédures contribuent au renforcement de la communauté scientifique vétérinaire des pays en développement afin de faciliter leur participation au contrôle mondial des maladies et à la négociation de la mise à jour continue des normes internationales à l'OIE et au Codex Alimentarius



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 9/14

- Influence sur la gestion mondiale de la santé animale
- développement de stratégies ambitieuses de communication de l'OIE
- poursuivre les interventions auprès des organisations multilatérales et bilatérales afin de les persuader que la conformité des Services vétérinaires aux normes de qualité de l'OIE constitue un bien public à l'échelle nationale et mondiale et une priorité mondiale d'investissement
- renforcer l'influence de l'OIE sur le plan régional et mondial en matière de politiques de gouvernance portant sur la santé animale et promouvoir les politiques en matière de recherche scientifique et de formation vétérinaires
- Utilisation mondiale de l'outil PVS



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 10/14

Influence sur les politiques nationales

- Convaincre les gouvernements de l'importance du Délégué OIE
- Convaincre les gouvernements qu'ils doivent investir davantage dans le suivi et la prévention des maladies animales, ce qui représente une assurance à bas coût comparée au coût élevé que représente la survenue de crises sanitaires
- Réalisation d'études économiques à l'échelle mondiale afin d'apporter la preuve que la prévention revient moins cher que la crise
- Soutenir les Délégués des pays en développement afin de renforcer leur participation à la préparation des normes et aux réunions de l'Accord SPS, du Codex et de l'OIE
- Organisation de séminaires régionaux et nationaux destinés à la formation des Services Vétérinaires et leurs alliances avec le secteur privé



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 11/14

« traitement » Services Vétérinaires Plan Stratégique Modernisation Outil PVS de l'OIE pour des de la législation Services Vétérinaires efficaces **Partenariats Evaluation Analyse** Public - Privé Suivi du PVS **PVS** des écarts PVS Missions d'évaluation **Projets** « diagnostic » « prescription » **Investissements** Pays / Bailleurs **Formation** Vétérinaire L'OIE travaille avec les gouvernements, les partenaires concernés et les bailleurs de fonds Laboratoires (si besoin)



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Renforcement des missions prioritaires 12/14



- ✓ Promouvoir les politiques de santé animale et de santé publique vétérinaire
- ✓ Elaborer et diffuser une stratégie mondiale de communication relative aux objectifs de l'OIE
- ✓ Renforcer les capacités des Services Vétérinaires dans le domaine de la communication
- ✓ Envoyer des messages adaptés au grand public, aux décideurs politiques et aux partenaires de l'OIE



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Actions nouvelles 13/14



Une seule santé

Participation active de l'OIE à la mise en œuvre d'une stratégie mondiale de gestion des risques à l'interface des écosystèmes animal - être humain



Enseignement vétérinaire

Valorisation des diplômes vétérinaires et promotion de l'excellence professionnelle partout dans le monde Conférence mondiale des doyens des établissements d'enseignement vétérinaire et suivi permanent



Le 5è Plan Stratégique 2011-2015 Actions nouvelles 14/14

Relation entre élevage et environnement

Anticipation des nouveaux risques sanitaires et environnementaux

L'impact des changements climatiques et environnementaux sur l'émergence et l'apparition des maladies animales

Le lien entre les systèmes de production animale et le changement climatique



Conclusion

La mise en œuvre des Plans stratégiques, par le biais du programme de travail du Directeur général, se poursuivra afin d'apporter la preuve que, depuis 1924,

Les activités de l'OIE sont un bien public mondial

pour la Communauté internationale, et que son coût pour les Membres est négligeable en comparaison avec les services fournis.



PUBLICATIONS ET SITE INTERNET DE L'OIE



Publications

- Revue scientifique et technique Tous les 4 mois
- Code sanitaire pour les animaux terrestres 1 fois par an
- Code sanitaire pour les animaux aquatiques 1 fois par an
- Manuel pour els animaux terrestres
- Manuel pour les animaux aquatiques
- Santé animale mondiale Une fois par an
- Bulletin Tous les 3 mois
- Thèmes techniques, brochures d'information, ouvrages spécialisés - Périodicité variable





Sur le site internet de l'OIE www.oie.int



Organisation Mondiale de la Santé Animale World Organisation for Animal Health Organización Mundial de Sanidad Animal

- Alertes précoces
- Situation zoosanitaire mondiale
- Normes internationales de santé et de bien-être animal (Codes, Manuels) lignes directrices, recommandations, etc.

- Revue scientifique et technique
- Informations générales et scientifiques sur les activités de l'OIE
- Éditoriaux du Directeur général, communiqués de presse
- Matériel pour les médias





